

Du diagnostic au projet d'aménagement stratégique

**Atelier de
concertation
Économie**

13 juin 2023

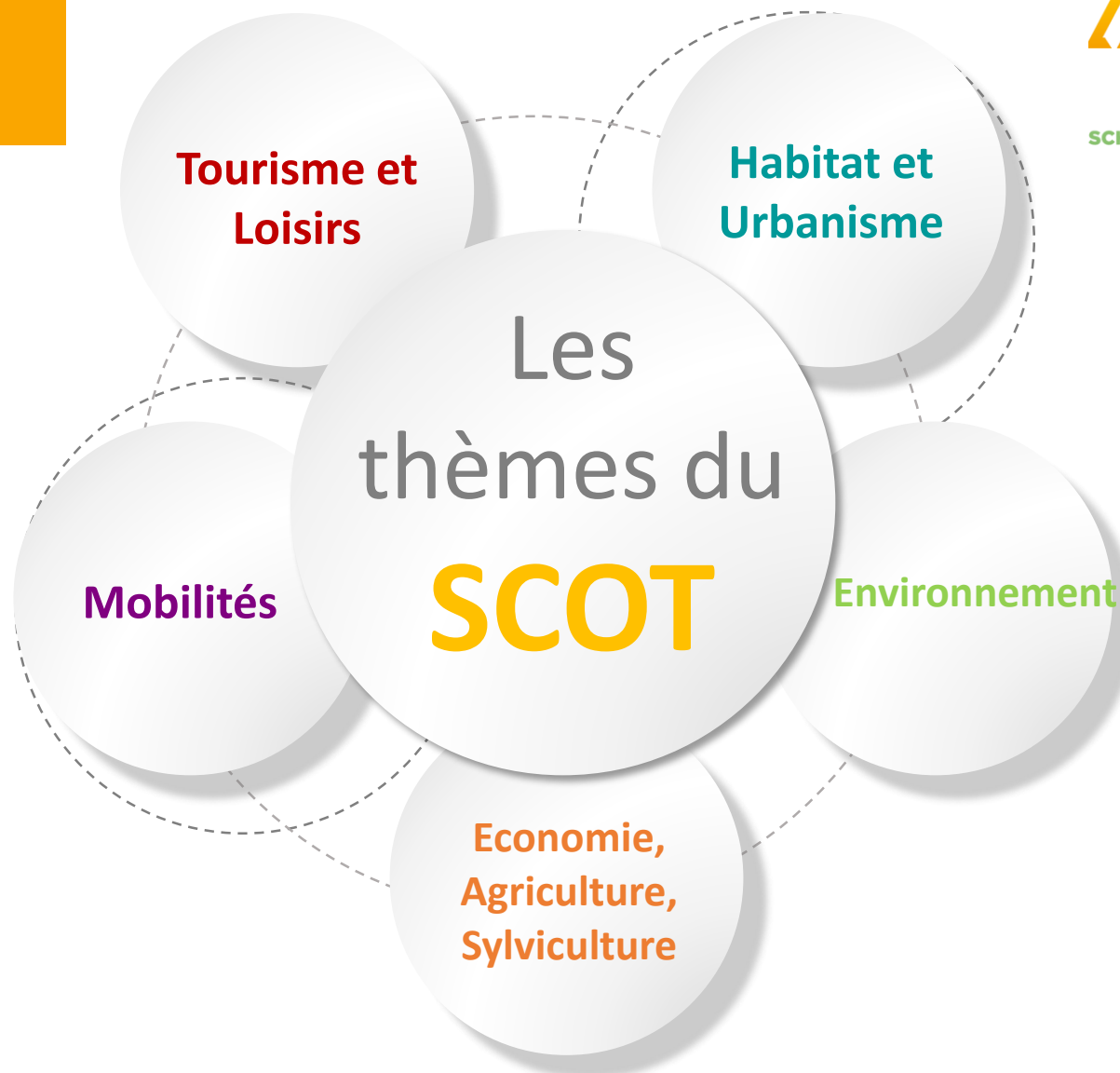
QU'EST-CE QU'UN SCoT ?



→ En l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée (ouverture de zones d'urbanisation futures sous accord du Préfet).



QU'EST-CE QU'UN SCoT ?



- Des études thématiques ont été menées pour venir constituer un diagnostic global de l'Oisans
- Ce diagnostic soulève des enjeux qui nourrissent le Projet d'Aménagement Stratégique



LES ETAPES DE LA PROCEDURE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE QUI PRESCRIT L'ÉLABORATION DU SCOT
Mentionnant les motifs et définissant les modalités de la concertation

15 décembre 2022

Notification au Préfet –
transmission du porter à
connaissance (PAC)

Notification aux
personnes publiques
associées

ÉLABORATION DU DOSSIER DE SCOT

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC (QUI EST EN ANNEXE DU SCOT ET NON UNE PIÈCE SPÉCIFIQUE) **Fin 2022**

1 - ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE **Juillet**

2 - ÉLABORATION DU DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS **Fin 2023**

3 - ÉLABORATION DES ANNEXES

MODALITES DE CONCERTATION

3 réunions
publiques
3 ateliers
thématiques
Animation
estivale
Articles
Registre

Concertation
avec les
**personnes
publiques
associées** :

- Diagnostic
- PAS
- DOO

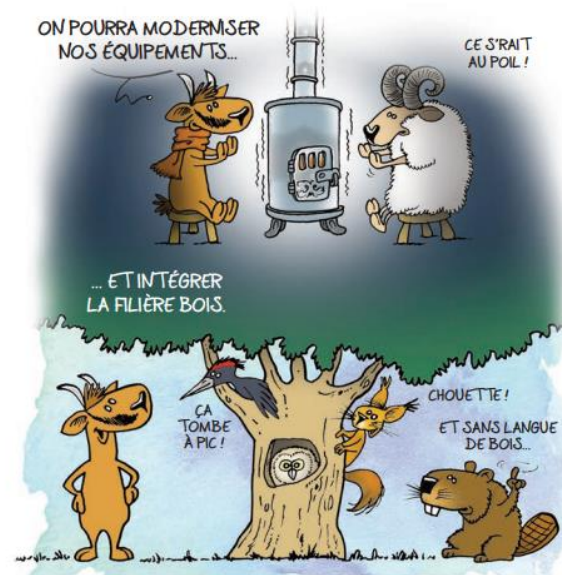


Les outils numériques

Site internet : oisans2040.fr

- SCOT en 10 question
- BD de Scoty
- Les diagnostics
- Les restitutions de réunion publiques et atelier de concertation
- Les prochaines dates

Le SCoT, l'occasion pour repenser notre avenir énergétique



OISANS 2040 UN TERRITOIRE À VIVRE ET À EXPÉRIMENTER

La Communauté de communes aujourd'hui...

6. Quels sujets retrouve-t-on dans « Oisans 2040 » ?

+

7. Comment est élaboré « Oisans 2040 » ?

+

8. Quand « Oisans 2040 » sera-t-il finalisé ?

+

9. Comment puis-je suivre l'avancée de « Oisans 2040 » ou participer à son élaboration ?

+

10. « Oisans 2040 » est-il un document figé ?

-

Par essence, un SCoT n'est pas figé dans le temps puisqu'il doit être représentatif du bassin de vie, susceptible de mutations, il doit répondre aux besoins évolutifs du territoire et apporter des réponses aux nouveaux enjeux globaux. Ainsi, l'arrivée ou le départ de communes ou intercommunalités, un changement de présidence à la tête de la structure porteuse du SCoT ou encore, une évolution législative, sont d'autant de facteurs qui peuvent nécessiter de modifier le projet, peu ou prou.

Pour « Oisans 2040 », toute potentielle révision devra être décidée par les élus de la Communauté de communes de l'Oisans. De plus, comme tout SCoT, il sera soumis à une obligation d'évaluation, 6 ans après son approbation, qui fait généralement émerger des nécessités de modifications, à la marge ou plus importante.



**Synthèse du diagnostic
Zoom sur l'économie (au sens large)**

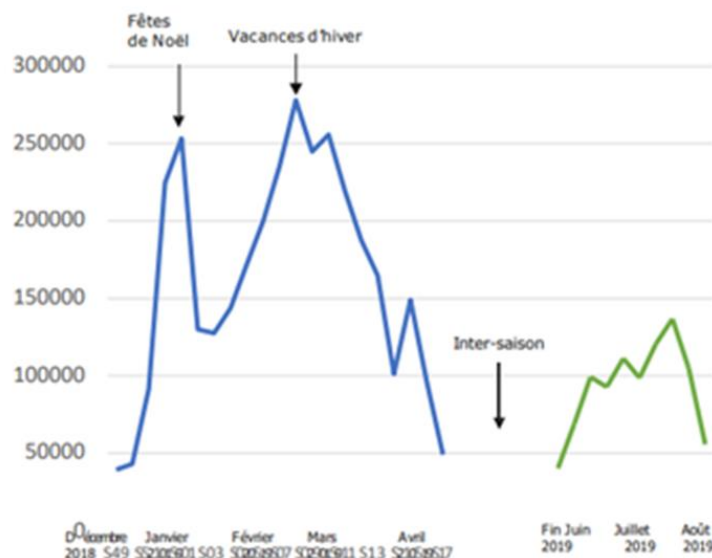
ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE

Le tourisme : moteur de l'économie et une économie non délocalisable

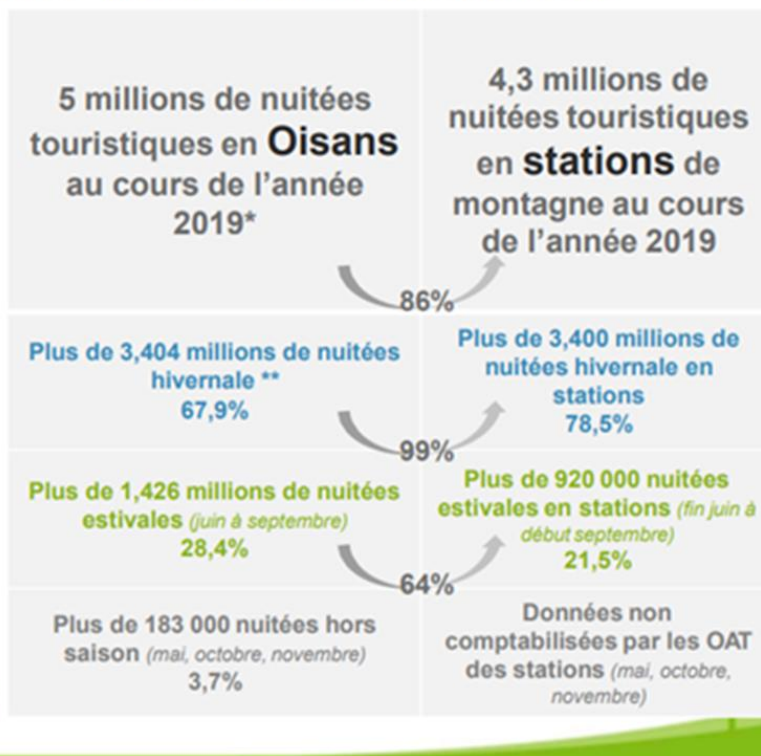
- ✓ L'Oisans – 1^{ère} destination touristique de l'Isère

FREQUENTATION TOURISTIQUE EN STATIONS EN OISANS - période hivernale et estivale – 2019

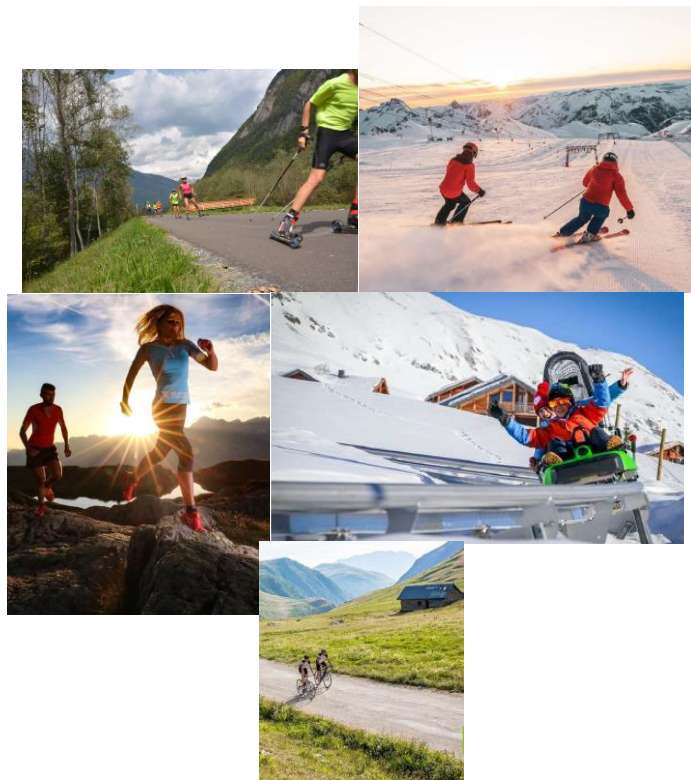
L'Alpe d'Huez Grand Domaine, Les Deux Alpes : données G2A // * Données Isère attractivités ** extrapolation de décembre 2018 à partir de décembre 2019



NB : les sources et les méthodes de comptage sont différentes entre les OAT des stations et celles à l'échelle de l'Oisans. Ces interprétations sont donc indicatives et donnent des tendances.



ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE



Le tourisme : une économie non délocalisable

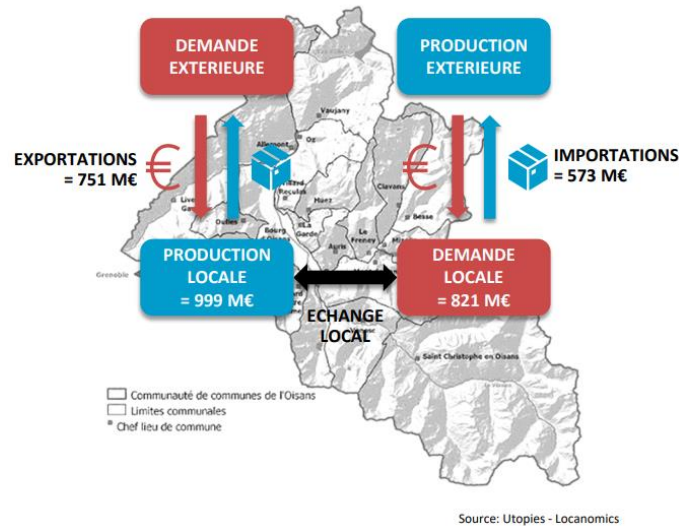
- ✓ Un bassin de chalandise de proximité local et régional important avec des potentiels sur diverses durées de séjour (6M de personnes à moins de 3h) malgré un accès compliqué au territoire ;
- ✓ Une économie touristique dominée par le ski mais qui se diversifie de plus en plus (tourisme vert, vélo...) ;
- ✓ Des domaines d'altitudes disposant de perspectives d'enneigement jusqu'en 2050;
- ✓ Une offre de lits touristiques à moderniser (réhabilitation et rénovation énergétique des copropriétés...) ;

→ *Diversifier les activités touristiques en travaillant sur la complémentarité ;*

→ *Assurer la pérennité des équipements existants moteur de l'économie locale ;*



ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE



L'économie présente – Artisanat et commerces

- ✓ Une économie présente « tirée » par l'économie touristique ;
- ✓ Un dynamisme entrepreneurial marqué – Forte densité économique avec 2249 habitants. 97% d'établissements de -10 salariés
- ✓ Une « fuite de la richesse produite sur le territoire - Des importations qui pourraient être limitées pour augmenter la capacité de production et d'emplois sur le territoire ;
- ✓ Une demande significative d'implantation / relocalisation d'entreprises sur le territoire ;
- ✓ Une offre commerciale qui interroge vis-à-vis de la situation « monopolistique » de Casino et la forte évacuation commerciale du territoire vers la métropole grenobloise ;

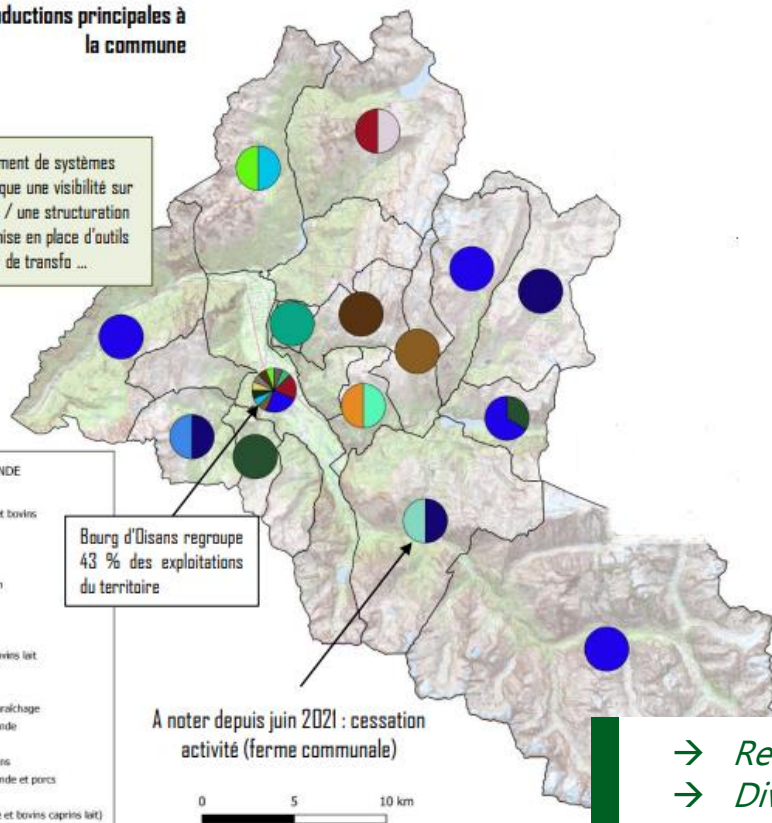
- *Améliorer l'ancrage local de la richesse produite et captée sur le territoire ;*
- *Régénérer les capacités productives du territoire pour accélérer sa diversification économique : reconversion des friches industrielles, soutien aux activités de diversification...*
- *Renforcer les dimensions durables et inclusive du modèle de développement économique du territoire : prise en compte des effets du changement climatique, développement de nouveaux modèles économiques (circulaires, endogènes...)*



ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE

Productions principales à la commune

Le développement de systèmes diversifiés implique une visibilité sur les productions / une structuration de l'offre / la mise en place d'outils collectifs de transfo ...



L'économie agricole

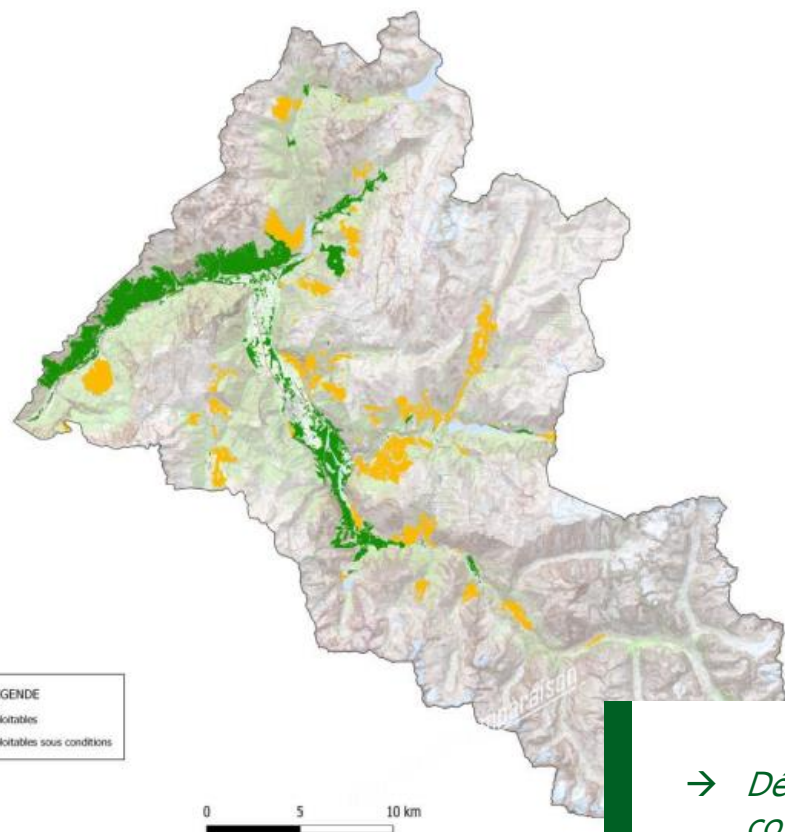
- ✓ 37 exploitations agricoles implantées en Oisans ;
- ✓ 7 nouvelles installations en 5 ans ;
- ✓ Le foncier, enjeu identifié comme prioritaire du développement agricole
- ✓ Faible accès de la population locale aux produits locaux, malgré le fait que 80% des exploitations sont en circuits courts ;
- ✓ Une agriculture dominée par l'élevage ;
- ✓ Présence d'un abattoir ;
- ✓ Une demande forte de maraîchage non satisfaite ;
- ✓ Une déprise agricole marquée dans le paysage ;
- ✓ Une économie disposant d'un réel potentiel en emplois non délocalisable dans un objectif d'autonomie alimentaire

- Renforcer le poids de l'agriculture dans l'économie locale ;
- Diversifier les productions agricoles pour tendre vers un objectif d'autonomie alimentaire
- Proposer des débouchés locaux notamment en station ;

... une stratégie agricole est à bâtir en lien avec une diversification de l'activité et davantage d'autonomie alimentaire



ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE



L'économie sylvicole

- ✓ Une ressource difficilement mobilisable (relief, morcellement de la propriété privée...);
- ✓ Une absence de filière structurée ;

Mais un potentiel de développement demeure :

- ✓ Une diversité d'essences forestières ;
- ✓ 35% de la forêt est publique en particulier dans les secteurs exploitables de Livet et Gavet ;
- ✓ Une demande de plus en plus croissante sur cette filière (chauffage, construction...);

→ *Développer une filière bois de la construction au chauffage et une filière complémentaire bois d'œuvre*

... une volonté politique de bâtir une filière bois pour proposer une énergie à moindre coût en autoconsommation et favoriser les filières locales de la construction bois





Premières réflexions sur le PAS

PREMIERES REFLEXIONS SUR LE PAS



La transition écologique : une approche transversale

Volonté des élus d'inscrire la transition écologique dans les différentes thématiques du territoire (logements, agriculture de proximité, rénovation, énergie de proximité, mobilités décarbonées...)

AXE 1 : UN TERRITOIRE PRÉSERVE POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

AXE 2 : UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ GARANT D'UNE POPULATION À L'ANNÉE

AXE 3 : UNE ÉCONOMIE CONFORTÉE S'APPUYANT SUR UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DURABLE

**Programme
d'Aménagement
Stratégique**

Elaboration de octobre
2022 à juin 2023

- Débat en juillet 2023



AXE 3 - UNE ÉCONOMIE CONFORTÉE S'APPUYANT SUR UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DURABLE



Orientation n°1: Développer et structurer l'offre d'accueil pour les activités économiques et agricoles existantes et à venir

- Objectif 1: Agir sur la consommation foncière économique, agricole et sylvicole afin de soutenir les activités de diversification
- Objectif 2: Mettre en place une stratégie d'implantation d'entreprises et de nouvelles activités économiques, agricoles et sylvicoles
- Objectif 3: Créer une nouvelle économie en Oisans capitalisant sur la proximité avec la métropole Grenobloise et le Briançonnais

Orientation n°2: Renforcer les dimensions durables et inclusives du modèle de développement économique, agricole et sylvicole du territoire

- Objectif 1: Favoriser une dynamique de valorisation des activités du territoire et ressources naturelles locales
- Objectif 2: Accompagner les entreprises et exploitants agricoles du territoire dans leur transition vers des modèles durables et soutenir l'économie sociale et solidaire

Programme d'Aménagement Stratégique

- Elaboration de octobre 2022 à juin 2023
- Débat en juillet 2023



AXE 3 - UNE ÉCONOMIE CONFORTÉE S'APPUYANT SUR UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DURABLE

Orientation n°3: Développer une diversification touristique « scénarisée » tout en confortant les offres touristiques phares

- Objectif 1: L'Oisans, un territoire durable d'excellence sports et loisirs de montagne et de haute montagne
- Objectif 2: Territoire durable d'excellence vélo "Camp de base mondial du vélo de montagne"
- Objectif 3: Promouvoir les spécificités des patrimoines naturels, historiques, industriels, culturels et vivants
- Objectif 4: Développer des activités complémentaires de diversification
- Objectif 5: Conforter l'excellence glisse des stations de montagne
- Objectif 6: Améliorer la qualité de l'accueil « Oisans »

Programme d'Aménagement Stratégique

- Elaboration de octobre 2022 à juin 2023
- Débat en juillet 2023



CALENDRIER REGLEMENTAIRE PREVISIONNEL

